

droits fédéraux, mais plutôt l'agent tout disposé à accroître sans tarder les droits provinciaux. Dans une série d'excellents discours prononcés sur les ondes de Radio-Canada—et les conférences Massey, entre autres, justifiaient à d'autres points de vue la Société Radio-Canada—le professeur Underhill, ancien conservateur de la maison Laurier, a déclaré:

Cependant, dans la pratique au cours des dernières années, notre gouvernement national est entré en pourparlers avec les dix gouvernements provinciaux vigoureux, et en particulier celui du Québec, avec une attitude de politesse timorée, comme pour s'excuser de sa propre existence. Et le peuple canadien dans son ensemble ne peut apparemment pas s'entendre afin de confier son destin à un parti politique majoritaire. Il demeure un spectateur apathique, pendant que notre quart-arrière fédéral laissé sans protection cherche en vain un receveur de passes et est plaqué par les costauds de la ligne défensive provinciale avec une autre perte de terrain.

Voilà ce que dit le professeur Underhill, homme d'une grande perception, très instruit et fort objectif. J'ai été intrigué il y a quelque temps par le discours du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social devant le Club canadien des femmes, à Québec, le 28 septembre. Je lis toujours ses discours avec grande attention. J'ai été intrigué par ces quelques lignes:

Le moment ne me semble pas encore venu pour le gouvernement fédéral d'abdiquer toutes ses responsabilités de parent et d'aller se mettre au vert ou prendre sa retraite. Néanmoins, je crois qu'il est temps de confier aux provinces les pouvoirs beaucoup plus étendus qu'ils ont gagnés. Le gouvernement fédéral a l'obligation de faire tout son possible pour aider toutes les provinces à réaliser leurs ambitions et, en même temps, à assurer des normes nationales minimums.

Je vais être juste envers l'honorable représentante, comme je m'efforce toujours de l'être envers tous les députés. Il y a d'autres parties de son discours qui ne sont pas dans la même veine que ce texte doré, si c'est bien là le thème de ses remarques. Toutefois, même cette déclaration ne laisse pas d'étonner de la part de quelqu'un qui s'occupe des fonctions de responsabilité à titre de ministre de la Couronne.

Afin de mieux illustrer le caractère unique de la situation actuelle, je veux signaler que ceux qui, hier, semblaient faire cause commune contre la trop grande autorité du pouvoir central sont ceux-là même qui, aujourd'hui, se portent à la défense de cette autorité. Je mettrais d'abord en tête de la liste l'opposition actuelle à la Chambre des communes et, ironie suprême, les premiers ministres des provinces. Le premier ministre de la Saskatchewan aurait prononcé, il y a quelque temps, après une conférence fédérale-provinciale, les paroles suivantes:

A chacune des conférences fédérales-provinciales que l'on tient, les provinces, aux prises avec des dépenses de plus en plus considérables, réclament

[M. Macquarrie.]

de plus en plus d'assistance financière du gouvernement d'Ottawa. Et chaque année, les autorités fédérales, pour sauvegarder l'unité nationale, sont obligées de céder un peu plus de terrain.

Nous estimons que le gouvernement fédéral doit disposer de ressources financières suffisantes pour faire face au chômage et aux mouvements de régression économique.

Je me demande pourquoi il a dit cela.

Nous estimons par-dessus tout que les Canadiens, indépendamment de leur lieu de naissance ou de la région où ils vivent, devraient bénéficier d'un certain niveau de vie et avoir droit à certaines normes fondamentales en matière d'instruction, de santé et de bien-être.

Bien que je ne m'attende pas que les premiers ministres des provinces soient au premier rang dans la lutte engagée pour le maintien de la puissance et de l'efficacité des pouvoirs fédéraux, j'accueille avec plaisir cette contribution et je suis tout à fait d'accord quant aux dangers qu'il signale et à la ligne de conduite qu'il propose.

Le chef officiel du parti conservateur en Colombie-Britannique, homme qu'on a loué, et à juste titre, a décrit ce matin la Confédération comme étant...

...conçue de façon qu'«en donnant de la force à l'union... au pays... les parties constituantes la rendraient de ce fait si forte qu'elles en retireraient toutes de la vigueur; de la vigueur à donner, de la vigueur à recevoir, de la vigueur à partager en associés au sein d'une union.»

Puis un autre représentant provincial éminent, M. McLean, procureur général du Manitoba, a souligné l'autre jour l'importance que revêt pour l'unité canadienne un gouvernement central. Il a déclaré:

Les fondateurs de notre pays pensaient qu'il fallait déléguer au gouvernement central un pouvoir prédominant.

Devons-nous compter sur les hommes politiques des provinces pour conserver la structure du Dominion? Si nous cherchons ailleurs, nous ne constatons pas le même effort.

Je remarque avec intérêt que les journaux du Canada s'inquiètent beaucoup de cette affaire—le journal *Free Press*, de Winnipeg, les grands quotidiens de la ville de Toronto, ainsi que bien d'autres publications. Je viens de remarquer un éditorial qui a paru dans le *Times* de Moncton. En voici une partie:

Le gouvernement fédéral est l'attache qui empêche un objet lancé autour d'un cercle de voler au loin. Dans ce cas, cependant, l'attache retient dix objets principaux (les provinces) et deux objets moins considérables (les territoires).

Si on coupe cette attache, les pièces formant le Canada volent au loin (balkanisation) et ce danger devient très réel.

Les habitants du pays ne sont peut-être pas aussi apathiques que le croyait le professeur Underhill. Je m'en réjouis, car l'avenir de notre grand pays appartient à un Dominion fort.